

Au Conseil communal du Mont-sur-Lausanne

Rapport de la Commission des Finances

chargée d'examiner le préavis municipal No 02/2019

Inspection du collecteur d'eaux usées dans le lit du ruisseau du Flon

Crédit demandé : CHF 60'000.- (hors TVA)

Introduction

Sous la présidence de M. Arnaud Brulé et de 7 de ses membres, 1 étant excusé (M. Olivier Maggioni), la Commission des Finances s'est réunie le mardi 5 mars 2019, en vue d'examiner le préavis cité en titre.

M. Jean-Pierre Sueur, Syndic, et M. Michel Odier, Municipal des Travaux et Infrastructures ont présenté ce préavis et nous ont fourni les renseignements demandés, ce dont nous les remercions.

Examen du préavis

Suite à l'importante crue survenue le 11 juin 2018, et au vu des travaux d'urgence intervenus en fin d'été 2018, la nécessité de planifier des travaux systématiques de maintenance et de remise en état de ce collecteur d'eaux usées s'est confirmée.

Ledit collecteur, constitué de tronçons de tuyaux ciment non-armé, équipé de chambres de visite construites à intervalles réguliers, a été aménagé entre 1969 et 1975 dans le lit du ruisseau du Flon.

L'objet de ce préavis concerne dans un premier temps des travaux sur le collecteur amont, ayant fait l'objet de la convention établie en décembre 1975 entre les communes d'Epalinges, du Mont et de Lausanne. Les inspections se dérouleront à l'aide de caméras, robots, et, de cas en cas, il sera procédé à des renforcements d'étanchéité, gainages, ou si nécessaires remplacements de tuyaux. A relever encore que ces interventions auront lieu dans des endroits difficiles d'accès.

Le coût total de l'entier de l'inspection du collecteur est estimé à CHF 600'000.-. Selon la clé de répartition établie entre les 3 communes, la participation du Mont ne concerne que le tronçon situé en aval du raccordement 8 depuis les Buchilles et jusqu'en Penau, à savoir sur la base d'env. 8.21 %.








La Ville de Lausanne procédera aux appels d'offres et pilotera les travaux, en collaboration avec les services techniques des autres communes concernées.

Conclusion

La Commission des Finances, à l'unanimité des membres présents, propose au Conseil communal du Mont-sur-Lausanne :

- De prendre acte du principe des investigations préalables d'inspection relatives au collecteur intercommunal d'eaux usées sis dans le lit du Flon ;
- D'accorder à la Municipalité à cet effet un crédit de CHF 60'000.- (hors TVA) correspondant à la part communale de ces investigations, montant à financer par les liquidités courantes ou par voie d'emprunt, et à amortir en une étape par prélèvement sur le compte No 9280.01 « Réserve épuration – égoûts ».

Le Mont-sur-Lausanne, le 11 mars 2019

Président :	Arnaud Brulé	
Membres :	Christophe-Vincent Corbaz	
	Nadège Longchamp-Geiser	
	Olivier Maggioni	excusé.....
	Cédric Mottier	
	Remo Studer	
	Claudine Testaz-Rouiller	
	Philippe Vaucher	
Rapporteur :	Elisabeth Corbaz-Schwarz	